



Association de la route du Sel

Nicolas Clerc

Surville 5,

CH-2115 Buttes (NE)

EMail : Feteduselexposant@gmail.com

Site Internet : <http://www.fetedusel.ch>

Buttes, 26 janvier 2026

Concerne : 35e Fête du Sel à Buttes

Madame, Monsieur,

La traditionnelle Fête du Sel, édition 2026, aura lieu le samedi 5 septembre 2026.

Cette année pour sa 35ème édition elle se déroulera de 9h à 22h environ.

Nous nous permettons de prendre contact avec vous afin de savoir si vous êtes intéressé(e) à participer à cette manifestation. Cas échéant, vous voudrez bien vous inscrire en ligne sur le site <http://www.fetedusel.ch/> rubrique inscription exposant ou si vous n'avez pas d'accès internet de retourner le bulletin d'inscription ci-joint jusqu'au **30 juin 2026** à l'adresse susmentionnée

Les frais d'inscription s'élèvent à **50 francs** par exposant, non remboursables une fois l'inscription enregistrée. Pour que cette dernière soit prise en compte, tous les frais, matériel requis inclus, nous vous demandons de payer le montant d'ici au **30 juillet prochain**, sur le ccp 20-2349-7 ou IBAN CH 14 0900 0000 2000 2349 7 « ASSOCIATION DE LA ROUTE DU SEL » à l'aide du bulletin de versement que vous trouverez en annexe. La dimension des stands sera limitée à **15 m²** par inscription. Les personnes le désirant peuvent obtenir un emplacement plus conséquent en prenant deux inscriptions à leur charge (surface portée à 30 m² maximum). Nous souhaitons vous faire part qu'un remaniement de la fête a eu lieu et continuera cette année encore, en effet, nous souhaitons mettre en avant le côté médiéval de la fête du Sel. Nous avons créé une zone dis « la grotte aux puces » où nous réunissons l'ensemble des brocanteurs en un même lieu.

De plus cette année 2026 nous fêtons la 35^{ème} éditions. Nous étendons l'horaire jusqu'à 22h ! merci de prendre cela en considérations pour votre organisation.

Afin de limiter les désinscriptions de dernière minute une majoration de 20 francs sera appliquée pour tout paiement ou inscription effectué après le 5 août

Nous vous rappelons que seules les sociétés locales peuvent tenir des cantines.

Tout souhait d'animation doit nous être spécifié et demeure soumis à l'approbation du comité d'organisation. En principe, et pour autant que les démonstrations ne soient pas couplées avec de la vente, les frais d'inscriptions ne sont pas perçus.

A mi-août, un plan détaillé de la fête vous sera transmis, sur lequel sera mentionné l'emplacement qui vous aura été attribué.

Dans l'attente de vos nouvelles et en espérant pouvoir vous compter parmi les participants à cette Fête, importante pour notre région, Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour l'Association de la Route du Sel

Nicolas Clerc

Annexe : 1 bulletin d'inscription

Bulletin de versement QR



-Merci de vous inscrire de préférence sur internet !

<https://forms.gle/3LPJHRqej5Fd8epr7>

Bulletin d'inscription à renvoyer (seulement si pas inscrit via internet !)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____

TELEPHONE Portable: _____

Email : _____

* * * * *

- Nombre d'inscription à CHF 50.- :
- Style de marchandise exposée :
- Nombre de tables non couvertes à fr. 10.- (2.00 x 0.50 m) :
- Avez-vous besoin d'électricité : oui (+fr 10.-) non
- Si vous possédez déjà votre matériel, dimensions de votre stand :
- Démonstrations au stand : oui non
- Démonstrations avec vente oui non
- / Démonstrations sans vente oui non

oui, je m'intéresse à votre manifestation. Continuez de m'envoyer votre mailing

non, je ne suis pas/plus intéressé(e). Merci de bien vouloir radier mes coordonnées

_____, le _____

Signature : _____

Récépissé

Compte / Payable à
CH14 0900 0000 2000 2349 7
Association "La Route du Sel"
Surville 5
2115 Buttes

Référence
RF88 EXPO SANT 2026

Payable par (nom/adresse)

Section paiement

Compte / Payable à
CH14 0900 0000 2000 2349 7
Association "La Route du Sel"
Surville 5
2115 Buttes

Référence
RF88 EXPO SANT 2026

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt